



Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

du Mercredi 14 Octobre au Vendredi 16 Octobre 2020

PROGRAMME



Accueil dans les salles et pour les repas dans le respect des règles sanitaires / Covid 19

Ce programme est susceptible de modifications

16h00 **Accueil**

16h30 **Assemblée générale statutaire de renouvellement des instances, Amphithéâtre (rez-de-chaussée)**

19h30 **Réception à l'invitation de Monsieur le maire de Saint-Valéry-sur-Somme, Stéphane HAUSSOULIER**, vice-président du conseil départemental de la Somme, 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme

Séance plénière

8h00 **Accueil des congressistes**

8h45 **Accueil de Monsieur le Président du Sénat Gérard LARCHER, qui nous fait l'honneur d'ouvrir les Journées nationales d'Etudes de l'ANEL, de présider et de conclure les débats de la matinée,**

par Monsieur le maire de Saint-Valéry-sur-Somme, Stéphane HAUSSOULIER, vice-président du conseil départemental de la Somme, 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme,

Jean-François RAPIN, sénateur du Pas-de-Calais, conseiller régional des Hauts-de-France, président de l'ANEL, présente le thème des Journées « Une crise majeure : quelle résilience pour les littoraux ? ».

Et les personnalités régionales et locales

Xavier BERTRAND, président du conseil régional des Hauts-de-France,

en présence de **Michel LALANDE**, préfet de la région Hauts-de-France (*sous réserve*) et **Muriel NGUYEN**, préfète de la Somme (*sous réserve*).



Diffusion de la vidéo de Madame la ministre de la Transition écologique, Barbara POMPILI



Intervention de Christian BUCHET, membre de l'Académie de Marine, directeur du Centre d'études et de recherches de la Mer de l'Institut catholique de Paris

10h30 Débats animés par Jean-François RAPIN, président de l'ANEL et Frédéric HERPERS, expert LittOcean
13h00

Une gouvernance inédite et efficace : le rôle majeur des collectivités

La crise a révélé le rôle majeur de chaque niveau de collectivité et leurs solidarités.

Xavier BERTRAND, président du conseil régional des Hauts-de-France

et Philippe GROVALET, président du conseil départemental de Loire-Atlantique et représentant de l'Association des Départements de France (ADF),

s'expriment sur la nouvelle gouvernance expérimentée, articulant les différents niveaux de collectivités territoriales.

Puis, à partir d'expériences illustrant les difficultés rencontrées et les réussites, quatre thèmes seront présentés par les élus et développés en ateliers l'après-midi.

I. Gestion des rivages

Plages, aménagements urbains, domaine public maritime et règles sanitaires...

Grâce à des exemples de collectivités inventives, l'ANEL a pu jouer un rôle essentiel en faveur de la réouverture des plages au public (Guide de préconisations des mesures exceptionnelles Covid 19, adressé aux élus dès le 12 mai 2020). Au-delà de la gestion de crise, l'exercice des responsabilités spécifiques des élus du littoral.

Intervenants :

Gil BERNARDI, vice-président de l'ANEL, président du syndicat de communes du littoral varois, maire du Lavandou (*excusé*)

Camille PELAGE, vice-président du conseil régional de Guadeloupe, président de l'Agence des 50 pas géométriques de Guadeloupe

Yannick MOREAU, président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne, maire de la commune nouvelle des Sables-d'Olonne

Stéphan ROSSIGNOL, président de l'agglomération du Pays de l'Or, maire de la Grande Motte

II. Adaptation des littoraux aux impacts du changement climatique

Un sujet récurrent pour lequel les élus attendent des mesures et des financements appropriés : prévention des risques naturels, érosion côtière, submersion marine, algues sargasses...

Exemples d'outils originaux : Réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France (ROL), GIP Nouvelle Aquitaine, Parlement de la mer d'Occitanie...

Intervenants :

Stéphane BUCHOU, député de Vendée, auteur du rapport « Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers adapté au changement climatique »

Didier CODORNIU, vice-président du conseil régional Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, président du Parlement de la mer d'Occitanie, maire de Gruissan (*excusé*)

Eugène LARCHER, vice-président de l'ANEL, président d'honneur d'Interco'Outre-mer, vice-président de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique, maire de Les Anses d'Arlet

Laurent PEYRONDET, vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique, maire de Lacanau

III. Préservation de la biodiversité côtière et qualité des milieux littoraux

Une qualité des eaux à préserver à terre et en mer pour un territoire attractif et des usages sensibles (tourisme, produits de la mer, eau potable et de baignade ...). L'engagement de l'ANEL de la certification « Démarche Qualité des Eaux de Baignade » à la charte « Plages sans déchet plastique ».

Un patrimoine marin à protéger grâce à des outils opérationnels : parcs naturels marins, aires marines protégées, aires marines éducatives...

Intervenants :

Dominique GODEFROY, président du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, président de Nausicaa, vice-président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, directeur du centre IFREMER Manche Mer du Nord

Joseph PERASTE, membre délégué de la communauté d'agglomération Cap Nord Martinique, maire du Marigot (*excusé*)

IV. L'économie bleue au service des projets de territoires maritimes

Le soutien des activités traditionnelles, particulièrement de la pêche (valorisation des ressources locales, mise en place de circuits courts), des ports, du nautisme et de la plaisance, doit être stimulé par l'innovation dans les secteurs de l'aquaculture, de la biologie, des fonds marins, des énergies marines...

Un impératif : réaliser la synergie opérationnelle entre le plan de relance européen et celui de la France pour des réponses adaptées aux spécificités et aux enjeux des territoires.

Intervenants :

Hubert DEJEAN de la BATIE, vice-président du conseil régional de Normandie, président du conseil d'administration du Conservatoire du Littoral, maire de Sainte Adresse

Marie-Laure PHINERA-HORTH, sénatrice de la Guyane, maire de Cayenne, présidente de la communauté d'agglomération du centre Littoral (CACL), (*excusée*)

Robert CRAUSTE, secrétaire général de l'ANEL, président de la communauté de communes Terre de Camargue, maire du Grau du Roi



12h30 **Intervention de Monsieur le président du Sénat, Gérard LARCHER**



13h15 **Déjeuner à l'Entrepôt des Sels**

15h30 **ATELIERS THEMATIQUES SIMULTANES - Entrepôt des Sels**

18h30

A partir d'un « fil rouge » qui inspirera la motion des JNE, les débats seront animés par les élus des tables rondes de la matinée avec la participation des congressistes.

Atelier 1

La gestion des rivages

Tour d'horizon de l'exercice des responsabilités essentielles des élus du littoral : plages, aménagements urbains, domaine public maritime et mise en œuvre de règles sanitaires exceptionnelles ...Grâce à des exemples de collectivités inventives, l'ANEL a pu jouer un rôle essentiel en faveur de la réouverture des plages au public (Guide de préconisations des mesures exceptionnelles liées au Covid 19, adressé aux élus dès le 12 mai 2020).

Animateurs :

Camille PELAGE, vice-président du conseil régional de Guadeloupe, président de l'Agence des 50 pas géométriques de Guadeloupe

Yannick MOREAU, président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne, maire de la commune nouvelle des Sables-d'Olonne

Stéphan ROSSIGNOL, président de l'agglomération du Pays de l'Or, maire de la Grande Motte

Expert LittOcéan : **Anne-Sophie LECLERE**

Jean-François RAPIN, président de l'ANEL, présente le guide de l'ANEL

Intervenants :

Michel PY, conseiller régional d'Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, maire de Leucate

Matthias BIGORGNE, directeur adjoint du Conservatoire du Littoral

Eric BANEL, directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique

Nicolas DAYOT, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), président de la commission Tourisme durable du Comité de Filière Tourisme

Ariane REGAUD, CROSS Atlantique Etel et chef du Centre d'appui au contrôle de l'environnement marin (CACEM)

Equipe MEAT Architectures et Territoires



Atelier 2

Adaptation des territoires aux impacts du changement climatique

Un sujet récurrent pour lequel les élus attendent des mesures et des financements appropriés : prévention des risques naturels, érosion côtière, submersion marine, algues sargasses...

Exemples d'outils originaux : Réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France (ROL), GIP Nouvelle Aquitaine, Parlement de la mer d'Occitanie, appel à partenaires ANEL/CEREMA.

Animateurs :

Jean-Louis LEONARD, président délégué de l'ANEL, député honoraire de la Charente-Maritime, président du syndicat Union des marais de Charente-Maritime (UNIMA)

Stéphane BUCHOU, député de Vendée, auteur du rapport « Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers adapté au changement climatique »

Laurent PEYRONDET, vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique, maire de Lacanau

Eugène LARCHER, vice-président de l'ANEL, président d'honneur d'Interco' Outre-mer, vice-président de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique, maire de Les Anses d'Arlet

Expert LittOcéan : **Catherine BERSANI**

Intervenants :

Hubert DEJEAN de la BATIE, vice-président du conseil régional de Normandie, président du conseil d'administration du Conservatoire du Littoral, maire de Sainte-Adresse

Guy LOSBAR, maire de Petit-Bourg, vice-président de la communauté de communes du Nord Basse-Terre (Guadeloupe)

Philippe BOENNEC, ancien député de Loire-Atlantique, maire honoraire de Pornic et **Marie-Christine HUAU**, déléguée au développement, VEOLIA

Jordan DARTIER, vice-président du SITCOM Pézenas-Agde, maire de Vias

Stéphanie DUPUY-LYON, directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) du ministère de la Transition écologique

Sebastien DUPRAY, directeur technique adjoint, risques, eau, mer, CEREMA

Théophile BONGARTS LEBBE, chargé de projets et **Raphaël CUVELIER**, vice-président de la Plateforme Océan et Climat

Julie PAGNY, directrice du Réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France (ROL) et **Valerie DEVULDER**, chargée de mission

Stéphane COSTA, géographe, professeur à l'Université de Caen

Atelier 3

Préservation de la biodiversité côtière et qualité des milieux littoraux

L'engagement de l'ANEL de la certification « Démarche Qualité des Eaux de Baignade » à la charte « Plages sans déchet plastique ».

Une qualité des eaux à préserver à terre et en mer pour un territoire attractif et des usages sensibles (tourisme, produits de la mer, eau potable, eau de baignade...).

Un patrimoine marin à protéger grâce à des outils opérationnels : parcs naturels marins, aires marines protégées, aires marines éducatives...

Animateurs :

Jérôme BIGNON, ancien sénateur de la Somme, ancien président du Conservatoire du Littoral et de l'Agence des Aires marines protégées, ancien député de la Somme

Dominique GODEFROY, président du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, président de Nausicaa, vice-président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, directeur du centre IFREMER Manche Mer du Nord

Expert LittOcéan : **Raphaëlle LEGUEN**, ancienne présidente de la Commission permanente du Conseil maritime de Façade Méditerranée, ancienne élue de la Seyne-sur-Mer

Intervenants :

Yves HENOCQUE, président du comité Littoral et Mer de la Fondation de France

Michel PELTIER, délégué Mer et Littoral de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Hugues d'ANTIN, directeur délégué aux relations institutionnelles, Groupe SUEZ



Atelier 4

L'économie bleue au service des projets de territoires maritimes

Le soutien des activités traditionnelles, particulièrement de la pêche (valorisation des ressources locales et mise en place de circuits courts), des ports, du nautisme et de la plaisance, doit s'accompagner d'innovations dans les secteurs de l'aquaculture, de la biologie, des fonds marins, des énergies marines...Un impératif à réaliser : la synergie opérationnelle entre le plan de relance européen et celui de la France pour des réponses adaptées aux enjeux et aux spécificités des territoires.

Animateurs :

Robert CRAUSTE, secrétaire général de l'ANEL, président de la communauté de communes Terre de Camargue, maire du Grau du Roi

Sophie PANONACLE, députée de Gironde, auteure du rapport parlementaire pour une économie maritime compétitive et décarbonée

Florent SAINT-MARTIN, vice-président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, conseiller municipal du Havre

1

Expert LittOcéan : **Frédéric HERPERS**

Intervenants :

Michel FRUGIER, président de France Stations Nautiques, adjoint au maire d'Aix-les-Bains délégué au tourisme

Stéphane RAISON, président du directoire du Grand port maritime de Dunkerque (GPM)

Hubert CARRE, directeur du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins
Florence SERGENT et **Typhaine JAOUEN**, Groupe d'action locale pour la pêche et l'aquaculture GALPA Littoral Opale et des 3 estuaires

Matthieu AUDOLLENT, direction de la mer, des ports et du littoral, de la région des Hauts-de-France

Régis BOIGEGRAIN, directeur des affaires maritimes, RTE

Olivier CAMAU, directeur régional Hauts-de-France, Banque des Territoires



18h30 **Visite des expositions de l'Entrepôt des Sels**

19h30 **Dîner à l'Entrepôt des Sels**

Séance plénière

Quelle relance pour la mer et les littoraux ? Vers un nouveau pacte institutionnel et financier entre l'Union européenne, l'Etat et les collectivités

8h30 **Accueil des congressistes**

9h00
10h30 **I. Les acteurs de la mer et du littoral à l'épreuve de la crise**

Les acteurs institutionnels (Conseil national de la mer et des littoraux avec les conseils maritimes de façades et conseils maritimes de bassins ultramarins) ainsi que les responsables économiques (Comité France Maritime) et ceux de la société civile (Comité France Océan) réunis pour la mise en œuvre de la stratégie maritime et littorale, témoignent de leurs contributions et de leurs difficultés pour répondre à la crise.

Leur engagement fort sur le terrain a une lourde contrepartie financière pour les mois et années à venir.

Les acteurs institutionnels :

Karine CLAIREAUX, présidente du Bureau du Conseil national de la mer et des littoraux, maire honoraire de Saint-Pierre, ancienne sénatrice de Saint-Pierre-et-Miquelon (*excusée*)

Raphaëlle LEGUEN, ancienne présidente de la Commission permanente du Conseil maritime de Façade Méditerranée, ancienne élue de la Seyne-sur-Mer

Frédéric MONCANY de SAINT AIGNAN, président du Cluster maritime français

Bernard CRESSENS, président du Comité français de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

Les collectivités du littoral :

Jean-François RAPIN, président de l'ANEL, présente l'enquête réalisée par l'ANEL auprès de ses adhérents (première évaluation des impacts de la crise sanitaire sur les finances des collectivités littorales) en vue de l'audition du député Jean-René CAZENEUVE, auteur d'un rapport fin juillet 2020 sur cette question majeure pour l'avenir des collectivités.

11h00 **II. Des synergies à développer pour la relance**

12h30

Le retour du Ministère de la Mer est un signe mobilisateur pour une vraie relance de la stratégie maritime et littorale, interministérielle et en lien direct avec l'Union européenne.

Frédéric CUVILLIER, ancien ministre de la Mer, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, maire de Boulogne-sur-mer.

Hubert CARRE, directeur du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins

Sophie PANONACLE, députée de Gironde

Catherine CHABAUD, députée européenne (*vidéo*)

Pierre KARLESKIND, député européen, président de la Commission pêche au Parlement européen, conseiller régional de Bretagne (*vidéo*)



Intervention de Madame la ministre de la Mer, Annick GIRARDIN



12h55 **Clôture des Journées nationales d'Etudes par Jean-François RAPIN**, président de l'ANEL et lecture du projet de motion de l'ANEL

13h15 **Déjeuner à l'Entrepôt des Sels**

14h30 **Visite de la Baie de Somme** - Parc du Marquenterre

19h30 **Dîner en Baie de Somme** - Restaurant du Cap'Hornu





A.N.E.L.
Association Nationale
des Elus du Littoral

22, Boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris

Tel. 01 44 11 11 70
Fax 01 44 11 11 79

anel1@wanadoo.fr
www.anel.asso.fr

Nos partenaires

